

N° 2 | 2025 | AVRIL

À LA UNE

DE VOTRE PARC NATUREL HABITÉ

Programme de supplément au loyer
page 6

Inauguration de la nouvelle installation
du CPE La Chenille | page 7

Camp de jour et activités
estivales | pages 14 et 15



SAINT-DONAT.CA



[f JoéDeslauriers.maire](https://www.facebook.com/JoéDeslauriers.maire)
[@joe_deslauriers](https://twitter.com/joe_deslauriers)

Nous rejoindre

Hôtel de ville
490, rue Principale
Saint-Donat, QC, J0T 2C0

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

**Fermé les 18 et 21 avril
(Pâques) et le lundi 19 mai
(Journée nationale des
patriotes)**

☎ 819 424-2383

✉ info@saint-donat.ca

🌐 saint-donat.ca

Restez informés

📄 municipalitedesaintdonat

📷 @municipalitesaintdonat

Abonnez-vous à l'infolettre :
saint-donat.ca

Inscrivez-vous aux alertes
municipales :
saint-donat.ca/alertes

Composez le 311 pour :

- Nuisances
- Débris sur la route
- Bris d'aqueduc
- Sécurité municipale

Réalisation :

Municipalité de Saint-Donat,
Service des communications

“ Alors que nous célébrons l'arrivée du printemps qui s'installe dans notre belle municipalité et que de nombreux projets se concrétisent, l'engagement de nos équipes et des citoyen.e.s continue de porter ses fruits.

Avec l'arrivée du beau temps et l'été qui approche, c'est le moment de penser aux inscriptions pour les cours et les activités estivales. Lisez ce bulletin attentivement, car il contient plusieurs informations intéressantes !

Je débute en soulignant le travail remarquable des membres de l'équipe du Service des travaux publics et des parcs, qui ont travaillé sans relâche cet hiver pour assurer la sécurité sur notre vaste territoire. Leur engagement quotidien nous garantit des conditions sécuritaires. Ils ont su maximiser l'utilisation de nos infrastructures malgré les caprices de dame Nature. Au nom de tous, je tiens à les remercier chaleureusement pour leur travail.

C'est un véritable honneur pour moi de vous annoncer que Saint-Donat, reconnue comme pionnière à travers la province pour ses efforts dans la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes (EAE), a été invitée par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) à présenter son plan d'action réalisé en 2019-2020. C'est lors de son premier forum, le 25 février dernier au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, que j'ai exposé les actions que nous menons depuis de nombreuses années pour protéger notre environnement. Ma deuxième présentation, au nom de l'UMQ en tant que président du Caucus des municipalités locales, portait sur l'étude des impacts environnementaux et économiques des EAE. Un succès, avec près de 360 participant.e.s.

Cette reconnaissance témoigne de notre engagement et de notre leadership en matière de protection de l'environnement. Nous continuerons à travailler avec détermination pour préserver nos écosystèmes aquatiques et inspirer d'autres communautés à suivre notre exemple.

Le Service des communications a réussi un tour de force avec le nouveau répertoire des ressources en ligne, fruit de la *Démarche de proximité*. Ce répertoire regroupe près de 140 organismes offrant des services essentiels à Saint-Donat. Grâce à ce répertoire, vous pouvez rapidement trouver l'aide nécessaire pour vous-même et aider vos proches. Accédez-y par l'onglet « Répertoire des ressources » sur notre site internet à www.saint-donat.ca. Cet outil peut véritablement sauver des vies.

Ce bulletin témoigne de notre détermination à aller de l'avant et à produire des résultats concrets pour notre communauté. Ensemble, nous continuons à bâtir un Saint-Donat toujours plus dynamique, solidaire et résilient.

Joé Deslauriers, maire | mairie@saint-donat.ca



Notre Municipalité a été invitée à présenter son plan d'action sur les espèces aquatiques envahissantes lors du premier forum du RNCREQ.



Ski Garceau | 22 février 2025. Le Défi Alpine a rassemblé des participant.e.s pour soutenir la Fondation de la recherche pédiatrique. Merci d'avoir encore choisi Saint-Donat !

RETOUR SUR LES SÉANCES DU 11 FÉVRIER ET DU 11 MARS 2025

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Municipalité renouvelle sa demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour sécuriser la route 329, particulièrement la courbe en S au chemin Régimbald. Suite aux nombreux accidents, le conseil municipal souhaite des mesures concrètes telles que :

- Signalisation renforcée
- Réduction de vitesse
- Aménagements de sécurité

Une demande officielle a été déposée afin que des actions soient prises en 2025. Les citoyen.ne.s sont invités à exprimer leurs préoccupations auprès du MTMD.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE MONT SOURIRE ET LE VOLLEYBALL

Le Conseil a déposé une demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité (FRR) pour la réfection du sentier du Mont Sourire et pour la construction de nouveaux terrains de volleyball de plage. Ces projets visent à améliorer les infrastructures récréatives locales. La Municipalité s'engage à financer 20 % des coûts et attend la réponse du Fonds avant d'aller de l'avant.

NOUVELLES BORNES DE RECHARGE À LA MONTAGNE NOIRE

Dans le cadre du Programme 4500 bornes d'Hydro-Québec, la Municipalité bénéficie d'une aide financière pour l'achat et l'installation de 3 bornes doubles (6 pistolets) au stationnement P2 de la Montagne Noire en 2025. Cette initiative s'inscrit dans l'engagement municipal pour la mobilité durable.

EMBAUCHE D'ÉTUDIANT.E.S POUR LA SAISON ESTIVALE

La Municipalité accueillera de nouveaux étudiant.e.s qui viendront prêter main-forte à nos équipes cet été. Ils contribueront au bon fonctionnement de divers services : environnement, patrouille municipale et nautique, loisirs, culture et vie communautaire.

LETTRE D'APPUI DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ

Avec la Table des préfets comme mandataire, l'Alliance pour la solidarité soutient des projets innovants de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le Conseil est fier d'appuyer les projets et demandes d'aide financière des organismes suivants :

- La Maison de parents Matawinie Ouest pour son projet « Offrir plus, plus loin », qui vise à développer des services de proximité pour les familles avec enfants de 0 à 5 ans à Saint-Donat. Déjà partenaire pour l'atelier café-poupons, la Municipalité réaffirme son engagement envers le bien-être des familles.
- L'Arche du Nord pour le projet « Espaces adaptés, services optimisés et conditions de vie améliorées ». Face à la demande croissante en aide alimentaire à Saint-Donat, l'organisme souhaite renforcer ses services en ajoutant une ressource supplémentaire.
- Coolbus pour le déploiement d'un travailleur de rue pour les secteurs de Saint-Donat, de Notre-Dame-de-la-Merci, d'Entrelacs ainsi que de Chertsey, afin de renforcer les liens sociaux et d'offrir du soutien aux citoyen.ne.s vulnérables.

Prochaines séances ordinaires du conseil municipal :

- Mardi 13 mai 2025
- Mardi 10 juin 2025

Consultez à saint-donat.ca :

- les ordres du jour
- les procès-verbaux
- les vidéos des séances



Johanne Babin,
Conseillère district 1
conseildistrict1@
saint-donat.ca



Guy Boucher,
Conseiller district 2
conseildistrict2@
saint-donat.ca



Marianne Dessureault,
Conseillère district 3
conseildistrict3@
saint-donat.ca



Lyne Lavoie,
Conseillère district 4
conseildistrict4@
saint-donat.ca



Marie-Josée Dupuis,
Conseillère district 5
conseildistrict5@
saint-donat.ca



Norman St-Amour,
Conseiller district 6
conseildistrict6@
saint-donat.ca

Responsabilités des élus

Urbanisme et environnement

Marianne Dessureault
Marie-Josée Dupuis

Travaux publics et parcs

Johanne Babin
Marie-Josée Dupuis

Loisirs, culture et vie communautaire

Lyne Lavoie
Marianne Dessureault

Développement économique et touristique

Guy Boucher
Norman St-Amour

Communications et finances

Lyne Lavoie
Marianne Dessureault

Sécurité civile et incendie

Guy Boucher
Norman St-Amour

ACTUALITÉS



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LES VENDREDIS

- 18 AVRIL
- 16 MAI

Sur rendez-vous seulement :

- 819 424-2383, poste 299

Au plus tard à **12 h** (midi) le **lundi de la semaine de collecte**.



OUVERTURE DU POSTE DE LAVAGE

À COMPTER DU 17 MAI

Ouvert 7 jours sur 7,
de 8 h 30 à 17 h 30 (à l'écocentre).



COLLECTES DE FEUILLES

MERCREDI 21 MAI

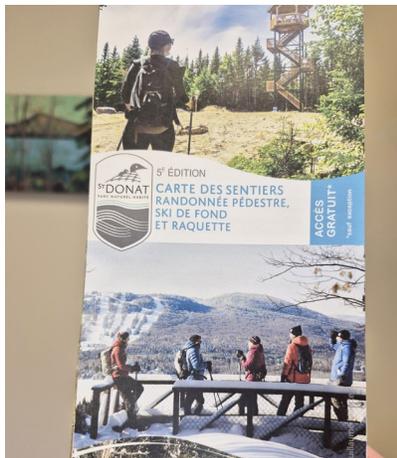
Déposez vos sacs en bordure du chemin le soir précédant la collecte du compost de votre secteur. **Seuls les sacs de papier ou de plastique transparent sont acceptés.** Limite de 20 sacs par résidence et par collecte. Les surplus sont acceptés gratuitement à l'écocentre.



ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Si votre abri est visible à partir d'un lac, d'une voie de circulation ou d'une allée véhiculaire, vous devez le retirer avant le 15 juin.

NOUVELLE CARTE DES SENTIERS



Les nouvelles cartes des sentiers de randonnée pédestre, de ski de fond et de raquette sont arrivées. Vous trouverez la version papier à l'hôtel de ville et au bureau d'information touristique. Les versions numériques sont accessibles sur l'application mobile Ondago et sur notre site internet.

La conception des cartes est le fruit d'une collaboration entre la Municipalité et l'ensemble des organismes de plein air du territoire qui aménagent et entretiennent bénévolement la grande majorité des sentiers.

CONFÉRENCE : LA RÉVOLUTION ACTIVE AVEC UN EXPERT MONDIAL EN SANTÉ DURABLE

Vous souhaitez en apprendre plus sur la santé durable et l'importance d'un mode de vie actif ? Assistez à une conférence exceptionnelle avec Dr Jean-Pierre Després, expert mondial en santé et auteur du livre *La révolution active*. Il partagera ses recherches sur l'obésité, le diabète de type 2 et les maladies cardiovasculaires, et expliquera comment adopter un mode de vie actif pour prévenir ces maladies et améliorer votre bien-être à tout âge.

- Lundi 5 mai 2025, 19 h à la salle Jules-St-Georges
- Entrée libre – Aucune inscription requise (gratuit)
- Pour plus d'information : marie-pier.bernier@saint-donat.ca

SAINT-DONAT CONNECTÉE À LA FIBRE OPTIQUE

L'ensemble du territoire de la Municipalité est désormais desservi par la fibre optique grâce au projet Connexion Matawinie. Cette avancée majeure permet à tous nos citoyen.ne.s un accès à un service internet fiable et performant, bien au-delà des capacités de l'internet sans fil.

Quelques tronçons de rues et de chemins figurent encore en rouge ou en jaune sur la carte de déploiement, ce qui signifie que certaines étapes restent à finaliser, notamment l'enfouissement des câbles ou l'obtention de permis. Ces situations devraient être résolues ce printemps 2025.



Communiquez dès maintenant avec Cooptel (450 834-5441, poste 7054) afin de vous abonner aux services internet, télévision et téléphone offerts sur le réseau.

L'arrivée de la fibre optique marque un tournant important pour notre communauté. Elle facilite l'accès au télétravail, à l'éducation en ligne et aux services numériques, contribuant ainsi au dynamisme et à la vitalité de notre région.

SUIVI DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE 2025-2030

En août dernier, la Municipalité adoptait son Plan de développement économique et touristique (PDET), qui prévoit 30 actions à mettre en œuvre au cours des 5 prochaines années pour guider l'évolution de l'offre commerciale et touristique de son territoire. Le PDET repose sur une vision ambitieuse : faire de Saint-Donat une destination écotouristique de montagne prospère, où l'activité économique est en constante évolution.

Plusieurs réalisations ont déjà été accomplies. La première a été la création d'un comité composé de personnes du milieu pour encadrer et assurer un suivi périodique des actions prévues. Merci aux membres pour leur engagement essentiel.

Deuxième action clé : la dynamisation du centre-ville. En février dernier, un appel de proposition a été lancé aux promoteurs intéressés à concrétiser un projet structurant au cœur du village qui deviendra un véritable moteur de développement. L'initiative vise à transformer cet espace en un lieu dynamique et multifonctionnel, tant pour les résident.e.s que les visiteur.euse.s.



FORUM NATIONAL 2025 DU RNCREQ : SAINT-DONAT SE DÉMARQUE PAR SA STRATÉGIE D'ACTION !

Le 25 février 2025, lors du Forum national du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) sur les espèces aquatiques envahissantes (EAE), la Municipalité a eu l'honneur d'être choisie pour présenter sa stratégie d'action et de prévention. Le maire, Joé Deslauriers, a exposé les mesures mises en place depuis 2019 pour prévenir l'introduction du myriophylle à épis. Saint-Donat se distingue ainsi comme l'une des rares municipalités à s'être dotée d'une telle démarche.

Élaborée en partenariat avec le CRE Laurentides, la stratégie repose sur 3 volets majeurs :

- Une étude de vulnérabilité en 2019 pour évaluer les risques d'introduction et de propagation
- Un plan de prévention en 2020
- Un plan de mesures en cas de détection ou d'introduction de la plante

La stratégie vise une détection rapide pour assurer un contrôle efficace. À ce jour, aucun myriophylle à épis n'a été recensé dans les lacs du territoire, malgré sa présence au sein des régions voisines, ce qui pourrait témoigner de l'efficacité des mesures mises en place.

Cette présentation a mis en lumière l'approche proactive de la Municipalité, inspirant ainsi d'autres communautés engagées dans la protection de leurs écosystèmes aquatiques.





NOUVEAU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES POUR FAVORISER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS RÉSIDENTIELS LOCATIFS

Comme plusieurs endroits au Québec, le manque de logements abordables se fait ressentir sur le territoire de Saint-Donat et constitue un frein important à l'attraction et à la rétention de mains-d'œuvre et de familles.

Aide financière et crédit de taxes

Dans ce contexte, la Municipalité propose un **crédit de taxes, applicable sur une période minimale de 5 ans**, à tout propriétaire qui construit un nouveau bâtiment ou qui aménage un bâtiment existant dans le but de l'utiliser à des fins de location résidentielle.

Conditions d'admissibilités :

- Bâtiment neuf : minimum 3 unités de logement
- Réaménagement ou agrandissement d'un bâtiment existant permettant au moins 3 unités
- Maintien d'un loyer mensuel abordable

Consultez la section « Affaires et Tourisme » de notre site internet à www.saint-donat.ca.

LE PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER (PSL) : UN COUP DE POUCE POUR LES LOCATAIRES ET UNE BELLE OPPORTUNITÉ POUR LES PROPRIÉTAIRES

Vous avez de la difficulté à payer le loyer ? Le *Programme de supplément au loyer* (PSLQ) pourrait vous aider. En effet, la Municipalité travaille avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) et les propriétaires de logements privés ou sociaux pour faire en sorte que les citoyens admissibles paient un loyer équivalant à environ 25 % de leur revenu. La différence est couverte par une subvention.

Pour les locataires, avoir accès à un loyer abordable adapté à leur revenu et qui respecte les normes (qualité et salubrité) assure plus de stabilité en restant dans un logement à long terme sans craindre d'avoir à déménager constamment.

Qui peut en bénéficier et comment faire une demande ?

Le Programme s'adresse aux ménages à faible revenu. Pour s'inscrire, il faut contacter l'Office d'habitation Lanaudière Nord et fournir certains documents, comme :

- Une preuve de revenu (avis de cotisation, relevés bancaires, etc.)
- Une preuve de résidence
- Une preuve du prix de votre loyer (bail ou reçu de paiement)
- Des renseignements sur la composition de votre ménage (nombre de personnes, liens familiaux, etc.)

Les avantages pour les propriétaires

- Revenu stable : La portion du loyer couverte par le programme est versée par l'Office d'habitation
- Moins de risques de non-paiement : L'Office d'habitation sélectionne les locataires et agit comme intermédiaire
- Collaboration avec la Municipalité : Vous contribuez à l'accès au logement et occupez vos logements vacants
- Sécurité en cas de départ : L'Office d'habitation cherche un.e remplaçant.e et garantit jusqu'à 3 mois de loyer

Pour plus d'informations ou déposer une demande :
Office d'habitation Lanaudière Nord

Téléphone : 450 313-0480

Courriel : responsablesarl@ohlanaudierenord.ca

Adresse : 2130, route 125, Sainte-Julienne

INAUGURATION DE LA NOUVELLE INSTALLATION DU CPE LA CHENILLE : UN TOTAL DE 94 PLACES SUBVENTIONNÉES POUR LES FAMILLES DE SAINT-DONAT

C'est dans une atmosphère festive que la ministre de la Famille, M^{me} Suzanne Roy, la ministre responsable de l'Habitation et députée de Bertrand, M^{me} France-Élaine Duranceau, le maire de Saint-Donat, M. Joé Deslauriers, et la directrice générale du CPE La Chenille, M^{me} Anick Renaud, ont célébré le 4 avril dernier l'inauguration officielle de la toute nouvelle installation du CPE.

Cette dernière offre désormais 34 places supplémentaires aux familles de Saint-Donat et des environs, pour un total de 94 places à 9,35 \$ par jour, dont 20 réservées aux poupons.



Il s'agit de la 3^e installation du CPE La Chenille qui accueille maintenant 224 enfants au total. Ce projet a été rendu possible grâce à un soutien financier de 2 284 287 \$ du gouvernement du Québec auquel s'ajoutent une mise de fonds du CPE et une contribution de la Municipalité de 1 500 000 \$.

Rappelons que le gouvernement du Québec a lancé, en octobre 2021, le Grand chantier pour les familles afin de compléter le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance.

Depuis, plus de 27 000 nouvelles places à 9,35 \$ par jour ont été créées partout au Québec, ce qui comprend les places en milieu familial.

“

C'est avec une grande fierté que nous annonçons l'ouverture officielle du nouveau CPE de 94 places ici, à Saint-Donat. Ce projet a été réfléchi et placé de manière stratégique, à proximité du parc des Pionniers, afin d'offrir aux jeunes un environnement propice à l'immersion en pleine nature. En tant que partenaire essentiel dans la réalisation de ce projet, la Municipalité croit fermement que cette nouvelle infrastructure contribuera à favoriser un équilibre travail-famille pour nos citoyen.ne.s. Saint-Donat continue ainsi de se développer de manière durable et humaine, tout en subvenant aux besoins de nos familles.

- Joé Deslauriers, maire de Saint-Donat

“

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que nous nous réunissons aujourd'hui pour célébrer l'inauguration de la toute nouvelle installation du CPE La Chenille de Saint-Donat. Cet événement marque une étape de croissance importante pour l'organisation et notre communauté. Je tiens à remercier tous les partenaires pour leur engagement qui permet d'offrir à nos tout-petits un environnement sain et propice aux bonnes habitudes de vie en pleine nature, en bord de lac, entre montagnes et forêt.

- Anick Renaud, directrice générale du CPE La Chenille



LE CONSEIL JEUNESSE LANCE LES OLYMPIQUES DE SAINT-DONAT !

Le 11 mars dernier, le conseil jeunesse a tenu sa toute première séance. À cette occasion, les jeunes élu.e.s ont présenté leur projet phare : les Olympiques de Saint-Donat, destinés aux jeunes de 6 à 15 ans.

SAMEDI 14 JUIN 2025

C'est le **samedi 14 juin au parc des Désormeaux** que les participant.e.s s'affronteront en équipe dans plusieurs disciplines :

- Basketball
- Pickleball
- Course
- Soccer

Les jeunes peuvent s'inscrire individuellement ou en duo. Le conseil jeunesse formera les équipes de 10 en assurant une diversité d'âges. Tout l'équipement sera fourni, seuls les vêtements de sport seront requis.

Période d'inscriptions

Dès maintenant et jusqu'au 23 mai. La fiche d'inscription est disponible à www.saint-donat.ca.

SOIRÉE DE CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La veille du tournoi, le **vendredi 13 juin, de 18 h à 20 h à la salle Lans-en-Vercors**, une cérémonie d'ouverture avec une soirée dansante sera organisée. Chaque équipe sera invitée à se rassembler avec sa couleur officielle. Des jeux et de la musique animeront l'événement. Les membres du conseil jeunesse prendront la parole pour lancer officiellement la tenue des Olympiques.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Afin d'assurer le bon déroulement du tournoi, le conseil jeunesse est à la recherche d'arbitres, de juges et de coordonnateur.trice.s. Les parents qui souhaitent s'impliquer peuvent également aider en accompagnant les équipes, en veillant au respect des règles ou en assurant l'organisation sur le terrain.

ENVIE DE CONTRIBUER ?

Contactez Marie-Pier Bernier par courriel à : marie-pier.bernier@saint-donat.ca



BILAN DE LA LEVÉE DE FONDS POUR LE VOYAGE À LANS-EN-VERCORS

Grâce à la générosité de la communauté et à l'engagement des jeunes et de leurs parents, plusieurs initiatives de financement ont été organisées afin de soutenir le voyage à Lans-en-Vercors, prévu du 12 au 20 mai 2025.

Parmi les activités réalisées :

- Vente de breuvages chauds, de tartes et de collations lors d'événements.
- Emballage d'épicerie en collaboration avec le IGA.
- Vente de boîtes de chocolats.

Des contributions ont également été reçues de la part de certains organismes de Saint-Donat.

Chaque initiative et chaque geste de soutien nous rapprochent de notre objectif, permettant aux jeunes de vivre une expérience enrichissante et mémorable. **Un immense merci à toutes et tous pour votre précieux soutien !**



UNE BOÎTE DE VŒUX POUR L'AVENIR

Lors de l'événement Rendez-vous céleste, organisé dans le cadre du 150^e anniversaire de

Saint-Donat, une boîte a été mise à la disposition des gens pour recueillir leurs vœux. Ces messages seront conservés jusqu'au 175^e anniversaire.

Les membres du conseil jeunesse ont également contribué à cette initiative en formulant leurs propres souhaits avant de sceller officiellement la boîte lors de leur séance.

LE REGROUPEMENT LOISIRS JEUNESSES DE SAINT-DONAT

Organisme à but non lucratif dont la mission est d'offrir aux enfants et aux familles de Saint-Donat des activités principalement sportives, accessibles, abordables et de proximité.

Le Regroupement des loisirs jeunesse de Saint-Donat (RLJ) propose une variété d'activités récréatives tout au long de l'année, comme le hockey, le soccer, la danse, le jiu-jitsu et le basketball. Toutes les activités se déroulent dans un cadre convivial, favorisant le plaisir, l'esprit d'équipe et le bien-être des participant.e.s. Une fête champêtre est également organisée chaque été par l'organisme. Celle-ci est gratuite et ouverte à l'ensemble des citoyen.ne.s.

Le conseil d'administration du RLJ est composé de 8 membres bénévoles qui travaillent en collaboration avec des responsables sportifs de chaque activité afin d'offrir des activités de qualité à faible coût.

À l'écoute des citoyen.ne.s

Le RLJ accueille avec enthousiasme toute suggestion d'activités sportives répondant aux besoins des familles donatienne.s.

Lors de l'assemblée générale annuelle ayant lieu en septembre, il est possible de poser sa candidature pour s'impliquer au sein du CA.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Courriel : rlj@saint-donat.ca

Facebook : [Regroupement des loisirs jeunesse de Saint-Donat](#)

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MATAWINIE

Le Carrefour jeunesse-emploi Matawinie (CJEM) offre des services aux jeunes adultes de 15 à 35 ans dans toute la Matawinie. Qu'il s'agisse d'un soutien afin de surmonter l'anxiété, de briser l'isolement ou de mieux se connaître, les membres de l'équipe accompagnent chaque jeune. Le CJEM travaille avec les organismes du territoire pour offrir l'accompagnement le plus adapté aux besoins.

SERVICES OFFERTS POUR SAINT-DONAT

- Rédaction de CV, de lettre de motivation et aide à la recherche d'emploi.
- Démarche en orientation.
- Soutien psychosocial (gestion de l'anxiété, briser l'isolement, etc.).
- Programmes *Desjardins-Jeunes au travail* : ce programme vise à offrir aux jeunes âgés de 14 à 18 ans une première expérience de travail durant l'été. Ce programme permet aux participant.e.s de découvrir le monde du travail auprès d'employeurs locaux prêts à les accueillir et à les soutenir dans cette démarche.
- *Place aux jeunes en région* soutient l'arrivée de jeunes professionnels qualifiés dans la région.

COORDONNÉES :

Courriel : info@cjematawinie.qc.ca

Site internet : cjematawinie.qc.ca

Téléphone : 450 886-9220

Adresses : 4046, rue Queen, Rawdon
105, rue Principale,
Saint-Jean-de-Matha



OPÉRATION GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

NETTOYAGE DES RUES

Vers le mois de mai débutera l'opération qui vise à retirer les résidus d'abrasif hivernal, la poussière, le gravier, la pierraille, le sable et les débris de toutes sortes qui se sont accumulés durant l'hiver. Notez que les travaux ne peuvent se faire sous la pluie, au risque d'endommager la machinerie. Ainsi, l'échéancier de réalisation pourrait évoluer sans préavis, selon la météo ou diverses contraintes techniques, comme un bris mécanique.

Vous pouvez collaborer en :

- Évitant de mettre du gravier ou des débris dans la rue : cela pourrait causer des bris aux équipements en plus d'être dangereux pour les cyclistes.
- Formant des bandes le long de l'accotement plutôt que de gros amas de sable, car ces derniers pourraient être difficiles à ramasser.
- Ne jetant pas de pierre ni de sable dans les bacs à déchets.

ENTRETIEN DES FOSSÉS ET DES PONCEAUX

La fonte des neiges augmente le débit d'eau dans les fossés. Pour assurer une bonne évacuation de l'eau et éviter des problèmes d'érosion ou d'inondation, il est essentiel que chaque propriétaire entretienne ses fossés et ses ponceaux. Obstrués ou mal entretenus, ces derniers peuvent causer des affaissements de la chaussée, des inondations et même endommager les infrastructures municipales.

Quelques bonnes pratiques à adopter :

- Nettoyez les fossés et les ponceaux en retirant les branches, les feuilles et les débris accumulés pour assurer une bonne circulation de l'eau puisqu'un ponceau bouché peut causer des refoulements et des dommages.
- Évitez les dépôts non autorisés.
- Vérifiez l'état du ponceau et veillez à son remplacement en cas d'affaissement pour prévenir les problèmes.



RÉCLAMATION POUR DOMMAGES LIÉS AU DÉNEIGEMENT

Votre pelouse ou vos bordures ont été abimées lors des opérations de déneigement cet hiver ? Vous avez jusqu'au 15 mai pour présenter une réclamation. Pour tout autre dommage (clôtures, cèdres, plates-bandes, pavé uni, muret ou asphalte défoncé), vous devez déposer une réclamation dans les 15 jours suivant l'incident, comme prévu par la Code municipal.

Pour plus d'information ou soumettre votre demande, communiquez avec le Service des travaux publics au 819 424-2399 ou par courriel à travaux.publics@saint-donat.ca.



**AIDEZ-NOUS
À REPÉRER
LES
NIDS-DE-
POULE !**

Avec les variations de température du printemps, les nids-de-poule apparaissent rapidement sur nos routes ! La Municipalité travaille activement à les réparer pour assurer votre sécurité et votre confort. Toutefois, avec un vaste réseau routier à entretenir... vous êtes nos yeux sur le terrain ! Si vous repérez un nid-de-poule, aidez-nous à intervenir plus rapidement en nous le signalant.

- Remplissez le formulaire en ligne sur notre site internet à www.saint-donat.ca/requete-travaux-publics/.
- Téléphonnez au garage municipal au 819 424-2399.

Pour les routes 125, 329 et le chemin du Nordet, composez le 511.

SÉCURITÉ DANS LES SENTIERS PÉDESTRES

Les patrouilleur.euse.s de la sécurité municipale sont fiers de collaborer avec le Club de plein air Saint-Donat dans le cadre d'un programme de sensibilisation pour les randonneurs.

Dès ce printemps et à plusieurs reprises durant l'année, les membres de la patrouille municipale se trouveront dans les stationnements des sentiers de randonnées les plus achalandés pour prodiguer des conseils de sécurité, tels que :

- comment bien se préparer avant une sortie en nature.
- quel équipement apporter pour une randonnée sécuritaire.
- les comportements à adopter pour éviter les incidents.

CRUES PRINTANIÈRES

SOYEZ PRÊTS !

- Ayez votre trousse 72 h avec eau, nourriture et articles essentiels pour subvenir aux besoins de votre famille pour 3 jours.
- Soyez inscrits au système d'alertes municipales pour recevoir les avis.
- Suivez la page Facebook de la Municipalité pour rester informé rapidement des mises à jour et des consignes de sécurité.

Bien préparés on peut mieux faire face aux imprévus !



FEUX AU PRINTEMPS : RESTEZ VIGILANTS !

Saviez-vous que le printemps est la saison la plus problématique pour les feux de forêt au Québec ? Dès le mois d'avril, malgré la fraîcheur et les restes de neige, l'herbe sèche, les feuilles mortes et les broussailles sont propices à la propagation d'un incendie en terrain dégagé.

NETTOYAGE DE TERRAIN : ADOPTEZ DES SOLUTIONS SÉCURITAIRES

Attention ! Il suffit de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour augmenter le risque d'incendie. La Municipalité se joint à la SOPFEU et vous encourage à privilégier des solutions plus sécuritaires et écologiques que le brûlage :

- Compostez vos résidus végétaux.
- Profitez de la collecte de feuilles mortes du 21 mai (voir p.4).
- Apportez vos résidus à l'écocentre.

VOUS SOUHAITEZ TOUT DE MÊME ALLUMER UN FEU DE NETTOYAGE ? Vous devez :

- ① vérifier l'indice de danger d'incendie
- ② obtenir un permis sans frais auprès de la Municipalité

→ Faites votre demande en ligne à www.saint-donat.ca/securite-incendie

RÈGLEMENT SUR L'USAGE DE L'EAU POTABLE



PRÉSERVONS NOTRE EAU !

L'eau est une ressource précieuse qu'il est essentiel d'utiliser de manière responsable. Le *Règlement 12-843F concernant l'usage de l'eau potable* vise à assurer une gestion durable de l'eau potable tout en permettant son utilisation pour l'entretien des propriétés.

Avec la belle saison qui approche, voici quelques rappels de circonstance :

ARROSAGE DE PELOUSES ET DE VÉGÉTAUX

- Avec asperseurs amovibles ou tuyaux poreux : autorisés de 20 h à 22 h.
 - un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair ;
 - un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.
- Nouvelle pelouse et plantation : arrosage permis tous les jours aux heures prévues pendant 15 jours après l'installation.
- Gazon en plaques : arrosage permis toute la journée d'installation. Preuve d'achat requise sur demande.

PISCINE ET SPA

- Remplissage interdit de 6 h à 20 h, sauf pour maintenir la structure d'une nouvelle piscine.

SYSTÈMES D'ARROSAGE AUTOMATIQUES

- Autorisés de 3 h à 5 h les dimanches, les mardis et les jeudis.
- Le système doit inclure :
 - un détecteur d'humidité ou de pluie
 - un dispositif antirefoulement
 - une vanne électrique
 - un robinet de fermeture manuelle accessible
- Les systèmes non conformes doivent être mis à niveau depuis le 1^{er} janvier 2015.

LAVAGE

- Véhicules : permis en tout temps avec un seau ou un boyau à fermeture automatique.
- Entrées, trottoirs, patios, murs extérieurs : permis du 1^{er} avril au 15 mai ou lors de travaux justifiant un nettoyage.
- Interdiction absolue d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace.



Crédit photo : Étienne Bossé, concours photos été 2017

CIEL ÉTOILÉ

Nous sommes plus souvent ébloui par les néons publicitaires et les lampadaires que par les étoiles. Pourtant, la Voie lactée est toujours à portée du regard. C'est l'omniprésence des lumières artificielles qui nous la cache.

La pollution lumineuse a un impact considérable sur la biodiversité et les écosystèmes : elle perturbe la faune, la flore et la santé humaine. C'est un enjeu environnemental que nous ne pouvons plus ignorer et il est essentiel de comprendre le rôle du ciel étoilé.

La Municipalité vous invite à un atelier-conférence animé par Alain Préfontaine, président du Club d'Astronomie Mont-Tremblant.

Découvrez des gestes simples à adopter au quotidien pour préserver notre ciel étoilé :

Samedi 7 juin | 10 h 30 | Pavillon du parc des Pionniers

M. Préfontaine a collaboré avec divers organismes comme l'Association internationale Dark Sky et le Congrès national sur la protection de l'environnement nocturne à Lac-Mégantic. Il nous partagera son expertise.

INSTALLATIONS SEPTIQUES

Vous avez reçu un avis pour la **vidange** ou pour l'**inspection** de l'état de fonctionnement votre installation septique ? Afin d'éviter toute confusion et pour faire appel au bon professionnel, voici comment différencier les 2 opérations.

1. LA VIDANGE

C'est le traitement de base de vos installations sanitaires. Régie par le *Règlement Q-2, r.22*, elle est obligatoire pour la majorité des systèmes sanitaires. Tous les 2 ans pour une utilisation permanente et tous les 4 ans pour une utilisation saisonnière. Les dates butoirs sont immuables et doivent être respectées.

2. L'INSPECTION

Réalisée par un ingénieur ou un technologue, elle vérifie le bon fonctionnement et l'étanchéité de vos installations septiques, conformément à la réglementation. La fréquence dépend de l'année d'installation et du type de système. L'opération diffère du contrat d'entretien ou des rapports d'inspection préparés par des firmes spécialisées.

LE SUIVI

Il est important de faire le suivi de votre dossier septique. Lors de la réception d'un document, facture ou annexe, veuillez la faire parvenir au Service de l'urbanisme par la poste ou par courriel à urbansime@saint-donat.ca. Pour plus d'information, 819 424-2383, poste 235.

SAISON NAUTIQUE

D'ici la fin du mois d'avril, les propriétaires d'embarcations concernés recevront le formulaire de renouvellement de permis d'accès aux lacs.

RAPPELS

- Toute embarcation motorisée, électrique ou à essence doit être enregistrée à la Municipalité.
- Il est impératif de laver les embarcations. **Le lavage est sans frais pour tout type d'embarcation à notre poste de lavage situé à l'écocentre (ouverture le 17 mai).**

PERMIS D'ACCÈS ÉCHU ? PAS REÇU LE RENOUVELLEMENT ?

Communiquez avec le Service de l'environnement par téléphone au 819 424-2383, poste 212.



CAMP DE JOUR

Le camp de jour s'adresse aux enfants de la maternelle complétée jusqu'à 12 ans. Il prend place au Camp Mère Clarac qui offre des activités diversifiées.

HORAIRE

- Du 30 juin au 8 août - 6 semaines
- Du lundi au vendredi
- De 9 h à 16 h
Service de garde inclus de 8 h à 9 h et de 16 h à 17 h

NOUVEAU !

Cet été vous pouvez inclure les repas du midi, préparés sur place.

TARIFS

Les inscriptions pour le camp et pour les repas du midi sont offertes à la semaine seulement.

Camp - Résident

140 \$ par semaine, par enfant

Camp - Non-résident

195 \$ par semaine, par enfant (les locataires saisonniers sont considérés comme non-résidents.)

Repas du midi

50 \$ par semaine (5 repas), par enfant

MODALITÉS DE PAIEMENT

- 50 % payable lors de l'inscription
- 50 % payable le 20 juin 2025

La Municipalité poursuivra la remise des relevés 24 donnant droit aux crédits d'impôt permettant un remboursement de près des 75 % des frais d'inscription, avec possibilité d'un remboursement anticipé. Vous pouvez en faire la demande auprès du gouvernement du Québec.

INSCRIPTION

Utilisez la plateforme Qidigo à www.saint-donat.ca/qidigo



Période d'inscription

Du 15 avril au 30 mai 2025

Les inscriptions sont faites en ligne uniquement et sont gérées par la Municipalité, sur la plateforme Qidigo.

ACTIVITÉS ESTIVALES

L'été approche ! Voici ce qu'il faut savoir pour bien planifier les activités des prochains mois.

LA ROUTE DES VENTES DE GARAGE

Samedi 17 et dimanche 18 mai

Faites partie de notre circuit et bénéficiez d'une publicité gratuite dans notre dépliant pour informer les gens de l'emplacement de votre vente.

Inscription avant le 25 avril :

viviane.miron@saint-donat.ca
819 424-2383, poste 239

Un minimum d'inscriptions est requis

VENTE DE GARAGE DE RE-VERT-CIBLE

**Samedi 17 mai | Place Saint-Donat, 9 h à 17 h
(442, rue Principale)**

Apportez vos articles et profitez de la visibilité qu'offre l'emplacement en plein coeur du village ! Hot-dogs et rafraîchissements vendus sur place.

Tarif : 20 \$, incluant 1 table

Inscription avant le 25 avril :

Martin Cyr au 514 730-5938

Priorité aux résidents de l'extérieur du village

En cas de pluie, reportée au dimanche 18 mai

À VENIR...

UN ÉTÉ TOUT EN CULTURE

La programmation complète des spectacles d'été sera dévoilée sous peu !

**Surveillez nos médias sociaux
pour ne rien manquer.**

Tout l'été, profitez de spectacles extérieurs gratuits au parc des Pionniers et à la place de l'Église. Chaque jeudi et samedi soir, venez découvrir des artistes de tous les styles musicaux.

SOCCER

Du 25 juin au 11 août | 1 heure

Horaire :

- Mini-Timbits (3 à 5 ans) - Mercredis, 18 h 30
- Timbits (6 à 8 ans) - Lundis et mercredis, 18 h 30
- 9 ans et + (mixte) - Lundis et mercredis, 19 h 30

Tarifs :

50 \$ par enfant Mini-Timbits

60 \$ par enfant Timbits et 9 ans et +

TENNIS

Du 7 juillet au 13 août | Lundis et mercredis, 1 heure

Horaire :

- 5 à 8 ans : 9 h 30
- 9 à 11 ans : 10 h 30
- 12 à 14 ans : 11 h 30
- 15 ans et + : 13 h 30

Tarifs :

158 \$ par enfant

+ taxes pour les 15 ans et plus

Majoration de 25 % pour les non-résidents (les propriétaires d'une résidence secondaire sont considérés résidents)

Vous devez
apporter votre
raquette.

PICKLEBALL

Du 8 juillet au 12 août | Mardis, 1 heure

Horaire :

- 5 à 7 ans : 18 h
- 8 à 14 ans : 19 h
- 15 ans et + : 20 h
(cours avancé, durée 1 h 30)

Tarifs :

84 \$ par enfant de 5 à 14 ans

126 \$ + taxes pour les 15 ans et plus

Majoration de 25 % pour les non-résidents (les propriétaires d'une résidence secondaire sont considérés résidents)

Vous devez
apporter votre
raquette.

INSCRIPTION

En ligne à

www.saint-donat.ca/qidigo



Des questions concernant les activités ?

Communiquez avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :

819 424-2383, poste 239 ou viviane.miron@saint-donat.ca

Fête de la famille, de l'environnement et de la pêche

samedi 7 juin

parc des Pionniers

Dès 8 h | sur le quai
Pêche pour les 6 à 17 ans

10 h 30 | au pavillon
Conférence **Ciel étoilé**
par Alain Préfontaine

12 h à 16 h

- Animation – jeux – bricolage
- Distribution d'arbres, d'arbustes et de semences d'herbacés (avec preuve de résidence)
- Kiosque de prévention du Service de sécurité incendie et de sécurité civile
- Plusieurs activités offertes par les organismes

